



Compte rendu du groupe de travail du CDAS du 27 juin 2018

Un seul point à l'ordre du jour avait été inscrit lors du CDAS du 7 juin 2018 : Les chèques KADÉOS.

Ce point a fait l'objet d'un groupe de travail national le 22 juin 2018 mais n'a pas donné lieu à un retour officiel.

Le délégué espère pouvoir présenter le compte rendu de ce groupe de travail lors du prochain CDAS fixé au 9 octobre 2018.

En attendant, deux options nous ont été présentées concernant les modalités pratiques d'obtention des cadeaux offerts aux enfants de 0 à 16 ans.

1^{ère} OPTION :

Conserver cette année le système des chèques KADÉOS en limitant les désagréments signalés par les agents :

- les difficultés pour re-matérialiser le chèque ;
- les frais d'envoi à régler par l'agent comme lors de tout achat par internet ;
- le surcoût pour un même article par rapport au commerce local ;
- les nombreuses publicités intempestives ;
- les nombreux spams reçus par les agents suite à leur connexion.

Une charte devrait être signée avec la société gestionnaire **EDENRED** pour limiter ces difficultés.

Pour faciliter la re-matérialisation, le pas à pas devrait être amélioré.

2^{ème} OPTION :

À partir de cette année, la société EDENRED, propose également le système de la carte KADÉO.

Chaque bénéficiaire du cadeau de Noël devra aller sur le site du gestionnaire afin de s'identifier et entrer son adresse personnelle **sans erreur** sur le code postal (aucun contrôle ne pouvant être effectué par les services sociaux) ainsi qu'une adresse mail.

Une carte plastique vierge lui sera alors envoyée directement à son domicile.

Concomitamment, un mail lui serait envoyé avec un numéro d'identification.

A charge pour l'agent, d'aller sur le site du gestionnaire pour activer la carte et la charger.

L'avantage de cette option pour les agents, est que après avoir chargé leur carte, ils pourront aller dans le magasin de leur choix ou bien commander par Internet.

Le délégué et le président nous proposent de ne pas choisir cette option cette année car notre budget a déjà intégré les 5,5 % de remise prévue par l'option 1.

Le choix pour cette année 2018 a été unanimement de maintenir l'option 1 des chèques KADÉOS en espérant que la charte facilitera l'utilisation de ces chèques.

En questions diverses, le délégué a indiqué, que pour les cadeaux 2017, une quarantaine de bénéficiaires n'ont pas encore utilisés leur chèque KADÉOS. Ces chèques se périssant en novembre prochain, une relance leur a été envoyée par la société **EDENRED**.

La représentante de la DDFIP du service RH a fait remarquer que parmi ces 40 agents certains d'entre eux peuvent être en congé de maladie et ne pas avoir eu connaissance du mail de relance envoyé sur les boîtes professionnelles.

Le délégué a promis que la liste de ces 40 agents serait remise aux correspondantes sociales qui pourront déterminer les agents en difficulté et les aider.

Toujours en questions diverses, le délégué a fait part d'une très bonne nouvelle : 10 berceaux supplémentaires ont été mis à la disposition de la crèche de l'ENFIP ce qui porte le total à 34 berceaux (8 seront mis dans une annexe et 2 ajoutés à la crèche existante).

En effet, en ce moment, il y a des « contingents » très importants d'élèves à l'ENFIP en particulier de cadres C et ces derniers rencontraient des difficultés pour trouver une place en crèche pour leur enfant.

La prochaine réunion du groupe de travail CDAS aura lieu à Berthelot le 25 septembre 2018. Quant au CDAS, il a été fixé au mardi 9 octobre 2018.

Une nouvelle fois, nous rappelons aux agents qui rencontrent des difficultés dans leur vie personnelle et/ou sur leur lieu de travail qu'ils n'hésitent pas à contacter un militant CGT, les assistantes sociales ou les médecins de prévention.

Les élus CGT présents : Blanche LECOQ et Joëlle BEUZIT.